

Organisation : ASSOCIATION VIVRE AU SAHEL (ONG AVS)

Type de désastre : Déplacement forcé de populations

FAITS MARQUANTS

- ★ Déresse émotionnelle
- ★ Décès d'enfants
- ★ Séparation et enrôlement d'enfants,
- ★ Femmes et filles victimes de fausses couches, et d'accouchements précoces.
- ★ Conditions d'hygiène précaires,
- ★ Absence de services sociaux de base dont la santé

Résumé :

Le 19 février 2025, aux alentours de 07h00, un déplacement massif de 345 ménages de Dianké et 123 ménages de Filiki, situés dans la commune de Dianké, cercle de Niafounké, a été signalé. Ce mouvement fait suite à des menaces directes proférées par des hommes armés présumés appartenir à un groupe armé non étatique (GANE) lors d'une incursion survenue la veille, le 18 février vers 20h00. Des sources locales et des informations triangulées font état d'un déplacement massif survenu dans un état de choc et d'une situation de protection préoccupante. Les femmes, les enfants et les personnes à besoins spécifiques se retrouvent pris au piège dans le village de Djartou, une localité située non loin du village de Dianké où les groupes armés sévissent et maintiennent un environnement de terreur. Les informateurs clés déclarent que les personnes déplacées sont épuisées et dorment peu en raison de la peur permanente liée aux risques d'affrontements qui planent sur la zone. Les communautés craignent ainsi de se retrouver entre les tirs croisés. Notons un élan de solidarité à l'égard des personnes déplacées qui ont été bien accueillies par leurs hôtes. Certains ont été accueillis dans les maisons abandonnées par les propriétaires aujourd'hui réfugiés au camp de M'berra en Mauritanie.

Les informateurs clés déclarent que les déplacés sont arrivés à Djartou représentant 80% des déplacés mais aussi Horesseno et Kirna. Djartou, est une localité distante de 15 km de Dianké où les communautés sont économiquement faibles en raison de l'inondation du lac Kabara qui abrite un nombre important de champ. À cela s'ajoutent les restrictions des libertés limitant l'accès aux foires et aux opportunités. Dans cet environnement d'insécurité, l'accès aux personnes affectées demeure un défi majeur. Après une présentation succincte de la situation critique des personnes déplacées par le cluster régional Protection de Tombouctou lors de la réunion du cluster national du 27 février 2025, la coordination du cluster protection national a initié un cadre de réflexion réunissant les acteurs de protection de la région afin d'identifier des approches pour collecter des informations sur les besoins et explorer les possibilités d'accéder à ces communautés durement touchées.

Approches :

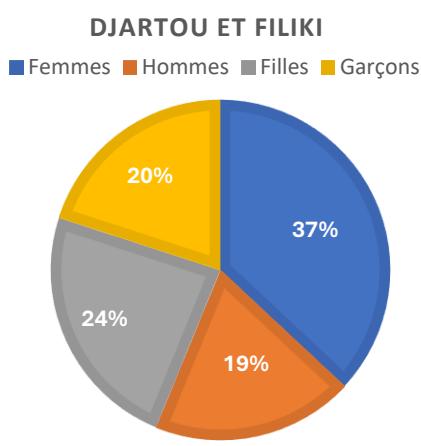
Pour trouver une alternative au problème d'accès aux localités affectées, AVS a exploré la levée du blocus de Léré en date du 04 mars 2025, pour tenter de capter des potentiels ressortissants du Djartou

et environs, lors de la foire de Léré prévue le vendredi 07 mars. Il faut noter que Léré était sous blocus depuis le 29 novembre 2024. Cette levée du blocus a été un grand soulagement pour les communautés de la zone qui viennent de débuter le Ramadan. En effet, bien que les groupes armés avaient interdit aux déplacés de se rendre à Léré et à Soboundou, certains PDIs ont pu effectuer le déplacement ou ils espèrent trouver auprès de proches ou d'acteurs des réponses à leurs besoins tels que des médicaments, des vivres, du lait pour les bébés... etc. C'est ainsi que 6 leaders communautaires dont une femme et un enseignant ont accepté de rencontrer notre équipe basée à Léré. L'objectif est de s'enquérir de la situation des personnes déplacées y compris les femmes, les enfants et les personnes à besoins spécifiques, mais aussi connaître leurs besoins et leurs intentions surtout si l'aide humanitaire tarde à venir.

En plus de personnes identifiées, des entretiens à distance ont été menés auprès d'autres ressortissants de Djartou pour des mises à fin suivre la situation et apporter des réponses urgentes.

Les données et les informations sont collectées manuellement à travers la prise des notes.

Personnes affectées :



Selon l'alerte N°005/ Tombouctou, sur le déplacement forcé de populations, le 19 février 2025, aux alentours de 07h00, un déplacement massif de 345 ménages de Dianké et 123 ménages de Filiki, situés dans la commune de Dianké, cercle de Niafounké, a été signalé. Ce mouvement fait suite à des menaces directes proférées par des hommes armés présumés appartenir à un groupe armé non étatique (GANE) lors d'une incursion survenue la veille, le 18 février vers 20h00.

Les chiffres provisoires faisaient état de 2769 personnes déplacées reparties entre Dianké et Filiki parmi lesquels, les enfants représentent 44% soit **1213** enfants dont **659** filles et **554** garçons. Les femmes représentent **37%** (1024) et les hommes **19%** (532).

Source : Rapport Flash-N°005-Déplacement forcé de populations à Dianké et Filiki suite à des menaces armées



Rapport
Flash-N°005-Déplacer

Analyse de protection

La situation humanitaire dans les localités de Djartou, Heresseno et Kirna demeure préoccupante en raison de l'inaccessibilité par les acteurs humanitaires de la région. La commune de Dianké demeure sous pression d'une part par les groupes armés qui imposent des restrictions de libertés d'autre part les risques d'affrontements entre les FDS et les GANE. Les groupes ont contraint les communautés à quitté leurs localités dans des conditions difficiles. La peur généralisée provoquée par des actes de violences perpétrées par les groupes armés comme des tirs de sommation, les arrestations arbitraires et la destruction des biens ont provoqué une détresse psychologique de grande ampleur

qui a entraîné des conséquences graves sur les femmes enceintes et les enfants. A la date du 06 mars 2025, les informateurs clés rapportent que 09 femmes ont été victimes de fausses couches à celles-ci s'ajoutent 06 bébés morts nés et le décès de 3 enfants âgés de 1 à 5 ans. Un jeune d'une vingtaine d'année est tombé dans le coma à la suite des évènements illustrant leur extrême violence. Ces chiffres montrent clairement la gravité de la situation humanitaire et laisse planer le pire si aucune réponse urgente n'est apportée le plus rapidement possible.

Les risques de protection sont particulièrement élevés laissant les femmes et les enfants dans un environnement incertain. A ce jour, aucune réponse n'a été apportée bien que ces femmes se trouvent dans des conditions sanitaires précaires avec des risques majeurs sur leur santé. Les risques liés aux violences basées sur le genre sont nombreux. Au moins 5 femmes ont été physiquement agressées lors du retour des GANE qui accusent ces femmes de ne pas respecter l'ordre de quitter. Les informateurs clés déclarent que l'une des préoccupations des communautés serait la sécurité des enfants. Nous notons les risques de mariages précoces et de viols. A ce jour, les leaders communautaires déclarent avoir plaider auprès du Centre de Santé de Léré pour envoyer ne serait-ce qu'un infirmer avec des médicaments et des kits d'hygiène à Djartou.

Les informateurs clés déclarent aussi que l'ampleur d'enrôlement d'enfant est importante dans cette localité, plusieurs enfants sont utilisés comme coursiers. A la date du 07 mars, 11 enfants auraient disparu et des recherches auraient été engagées par les proches. Parmi les personnes déplacées, les informateurs clés déclarent qu'il y a 03 enfants sortis des groupes armés en raison du déplacement. En plus d'avoir quitté sans rien emporté, les communautés qui tentent de retourner pour récupérer quelques affaires, s'exposent aux risques de violences (enlèvement, assassinat, viols etc.). Les informateurs clés décrivent un avenir incertain ou les communautés se sentent abandonnées. Ils signalent également la séparation de 7 enfants dont les proches auraient quitté vers des zones inconnues, potentiellement vers le Camps de M'berra (Mauritanien). Une personne notamment un chauffeur serait toujours aux mains de groupes armés, enlevé à Dianké mais 8 autres personnes toutes des hommes enlevés les 22 et 24 février, ont été tous libérés par leurs ravisseurs.

Intention des personnes déplacées internes :

En raison du manque de service et de réponse, les informateurs clés ont été interrogés sur l'intention des communautés déplacées. Voici les réponses :

Sur les 6 leaders communautaires qui ont été nos principaux informateurs clés

- **3/6** estiment que les populations souhaitent rentrer chez elles dès que les conditions¹ⁱ seront réunies. Cependant, la fermeture des écoles et la dégradation de l'environnement de sécurité pourraient motiver les populations à partir vers les grandes villes comme (Léré 28 km, Niafunké 73 km ou Tombouctou 210 km, ou le Camp de M'berra 115 km de Léré). Le centre de santé n'est plus fonctionnel.
- **2/6** informateurs clés estiment que les personnes déplacées souhaitent se rendre vers Léré et peut être vers le sud ou la Mauritanie afin de bénéficier d'assistance.
- **01** informateur clé estime que les personnes déplacées pourraient partir vers Tombouctou, la Mauritanie et vers d'autres localités. Cette moyenne concerne les déplacés propriétaires de

¹ Le terme conditions désigne ici la sécurité, le retour des services sociaux de base.



Dianké, région de Tombouctou

troupeaux qui préfèrent aller vers la frontière Mauritanienne où des cas de vols de troupeaux sont souvent documentés. A ceux-ci s'ajoutent les risques de conflits autour des points d'eau et des zones de pâturage.

Recommandations principales :

1. Continuer le plaidoyer afin de faciliter l'accès aux populations affectées par le déplacement interne à Djartou, Heresseno et Kirina
2. Conduire dans la mesure du possible une évaluation rapide de protection ou multisectorielle sur les sites d'accueil des PDI pour identifier les besoins sectoriels, risques de protection et les réponses appropriées
3. Appuyer le centre de santé de Léré en médicaments et en kits sanitaires afin de les acheminer via un technicien de la zone (clinique mobile) ;
4. Profiter de la foire hebdomadaire de Léré (28km) pour mettre en place et former un comité local de protection composé des leaders ressortissant de Djartou sur le soutien psychosocial et le référencement et la collecte des données.

Pour plus d'information, contactez Mohamed Abdallah, coordinateur national AVS
Email : med.ab@vivreausahel.org, Tel : 70 71 15 15 / 76 64 19 72
